

# Ecole Yang de Médecine Chinoise

**DEMANDE D'INSCRIPTION**  **REINSCRIPTION**  **ANNEE 2020/2021**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ E- mail \_\_\_\_\_

*Je sollicite mon inscription en entourant la ou les disciplines, tarifs et mode de règlement concernés*

	TARIF DE BASE	REGLEMENT COMPTANT A L'INSCRIPTION - 10%	REGLEMENT EN 3 FOIS - 3%	REGLEMENT EN 8 FOIS	TARIF POUR ORGANISME FINANCEUR
ACUPUNCTURE/MTC	2200€/an	1980€/an	3X711€/an	8X275€/an	3100€/an
PSYCHOXINJI	1 <sup>er</sup> cycle 1750€/an	1575€/an	3X565€/an	8X218€/an	2500€/an
	2 <sup>ème</sup> cycle 2500€/an	2250€/an	3X808€/an	8X312€/an	3200€/an
MASSAGE	1850€/an	1665€/an	3X598€/an	8X231€/an	2600€/an
CHI NEI TSANG	1600€	1440€	3X 517€	8X 200€	2350€
MEDITATION thérapeutique	Niv.1 :950€ Niv.2 :950€	855€ 855€	3X 307€ 3X 307€	/	1500€ 1500€
NATUROLOGIE DIETETIQUE SEXOLOGIE	1200€	1080€	3X 388€	/	1650€
REFLEXOLOGIE CHINOISE	1200€	1080€	3X 388€	/	1650€

**Ci-joint règlement : Chèque (s) à l'ordre de M Deydier-Bastide**

**Joindre tous les chèques en cas de règlement en plusieurs fois, ceux-ci seront encaissés à raison de 1/mois à partir de la date d'inscription.**

*Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions générales et les accepte,*

Date

Signature

## ***Règlement Intérieur – Conditions générales année 2020***

### **ADMISSIONS/INSCRIPTIONS :**

le centre de formation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription après examen du dossier d'inscription. Les frais d'inscription et d'enseignement qui auront été déjà réglés par une personne dont l'inscription a été refusée, lui seront intégralement remboursés.

### **DEVOIRS DE L'ETUDIANT :**

L'étudiant s'engage à respecter les horaires de cours, lesquels sont susceptibles de modifications en fonction des nécessités et des contraintes matérielles. Toute personne en retard devra attendre la pause suivante pour intégrer le groupe de travail. L'étudiant s'engage à se comporter correctement pendant les cours de façon à permettre un déroulement harmonieux de l'enseignement. Le centre se réserve le droit de renvoyer un étudiant dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement des cours..

**PROGRAMMES :** Les programmes, calendriers et contenus de cours peuvent être modifiés à tout moment, selon les nécessités pédagogiques.

**COUT :** Le prix de l'enseignement comprend : les séminaires, les supports de cours, le contrôle de la formation ainsi que les diplômes des étudiants reçus à l'examen final. Cette participation ne couvre pas les frais de transport, d'hébergement et de repas lors des séminaires et stages, sauf si cela est stipulé dans la documentation de certains stages. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon de la formation à quelque stade que ce soit, et quelle qu'en soit la raison. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. En cas de désistement avant le commencement des cours, le montant des sommes versées ne sera pas remboursé, au-delà de la période légale de huit jours suivant l'inscription.

**ÉQUIVALENCE :** Les personnes ayant déjà acquis une formation et qui sont titulaires de certificats ou diplômes émanant d'autres écoles, peuvent obtenir une équivalence pour une admission, après étude individualisée de leur dossier et vérifications de leurs connaissances

**CERTIFICATS ET DIPLOMES :** La note minimale aux examens pour l'obtention des certificats et diplômes est de 11/20.

Le centre se réserve le droit de modifier le niveau et le temps de délivrance des certificats et diplôme pour des raisons de pédagogie interne ou en fonction de l'éventuelle mise en place d'une modification de la législation française ou européenne concernant l'exercice des professions de soins alternatifs. Pour l'heure, l'enseignement étant de nature privée, les certificats et diplômes délivrés ne constituent pas des titres ni ne donnent un droit d'exercer, mais représentent des références de niveau de formation. L'exercice professionnel postérieur aux formations est fait sous la responsabilité de chacun et le centre demande aux futurs professionnels de respecter les lois en vigueur.

**ATTESTATION :** Une attestation d'étudiant sera délivrée à tout étudiant en faisant la demande.

**SESSIONS de RATTRAPAGE :** En cas d'échec aux examens, les étudiants ont la possibilité de se représenter sans frais supplémentaires à une date ultérieure. Le tarif de l'année redoublée à l'initiative de l'étudiant est de 50% du prix.

**LIEUX DE FORMATION :** Les lieux de formation peuvent exceptionnellement être déplacés en fonction des nécessités de l'organisation générale. Dans ce cas les étudiants ne pouvant se déplacer peuvent rattraper les cours à distance sans frais supplémentaires.